

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q14. Est-ce que le béton de la phase 1 fera l'objet d'un bouchardage?

R14. Il n'est pas nécessaire de boucharder le béton dans les renforcements de l'ancrage des vannes, et personne d'autre ne fera de bouchardage.

Q15. Les exigences relativement aux dimensions pour le centre de commande des moteurs sont :
Hauteur 1 500 mm
Longueur 2 050 mm
Profondeur 500 mm

Lorsque nous respectons les exigences de conception des normes pour le centre de commande des moteurs, nous obtenons de plus grandes dimensions. Nous avons trois options :

1. Fournir un plus grand centre de commande des moteurs en ne respectant pas les dimensions du devis : hauteur : 1 676 mm (1 500 mm dans le devis); longueur : 2 540 mm (2 050 mm dans le devis); profondeur : 1 000 mm (500 mm dans le devis)
2. Fournir un centre de commande des moteurs en respectant les dimensions du devis, mais avec une barre omnibus pour la principale horizontale et un câble pour la dérivation (sections 26 24 19, partie 2, articles 0.3 et 0.5)
3. Fournir le panneau de contrôle, mais pas le centre de commande des moteurs pour les treuils des vannes et les niches/éléments chauffants des vannes, en respectant les dimensions du devis.

Parmi les trois options susmentionnées, laquelle serait acceptable?

R15. Nous rappelons aux soumissionnaires qu'il ne s'agit pas d'une installation de centre de commande des moteurs typique. La distribution de l'alimentation principale sera à l'extrémité est du barrage, comme l'indiquent les dessins publiés pour l'appel d'offres. Ainsi, un courant plus faible est envoyé aux centres de commande des moteurs sur le tablier du barrage. Étant donné les charges réduites, des barres omnibus ne sont pas nécessaires dans les centres de commande des moteurs. Comme les centres de commande des moteurs doivent rester aussi petits que possible, ils ont été divisés, et la distribution de l'alimentation principale se fait à l'extrémité est du barrage. Pour résumer, l'option 1 n'est pas acceptable et l'option 2 n'exige pas de barre omnibus. Pour ce qui est de l'option 3, la fourniture d'un panneau de contrôle est acceptable, à condition qu'aucune commande ne sorte des armoires ou des portes d'armoires (pour les protéger des intempéries). Le panneau de contrôle doit être doté de contrôles des éléments chauffants des vannes et des niches, de réglages de chauffage élevé/faible et de contrôles de surcharge du moteur dans une zone séparée des circuits à haute et à basse tension, dans l'armoire, conformément aux codes pertinents. Après l'attribution du contrat, le soumissionnaire retenu peut présenter une proposition sur la configuration et l'accessibilité du panneau de contrôle en vue d'obtenir l'approbation de SPAC.